

NOTE D'INFORMATION

n° 22.15 – Juin 2022

Test de positionnement de début de seconde 2021 : des résultats contrastés selon les caractéristiques des élèves et des établissements

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteurs : équipe Test de positionnement de début
de seconde : Sandra Andreu, Anaïs Bret,
Hélène Durand de Monestrol, Adrien Fernandez,
Laure Heidmann, Nathalie Marin, Charles Philippe,
Thierry Rocher, Franck Salles, Ronan Vourc'h
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

- En septembre 2021, plus de 720 000 élèves de seconde ont effectué un test de positionnement visant à évaluer leurs acquis et leurs besoins de façon à leur proposer un accompagnement personnalisé adapté et à remédier à leurs difficultés éventuelles. En seconde générale et technologique (GT), plus de neuf élèves sur dix ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences en français. En mathématiques, ils sont plus de huit élèves sur dix. En seconde professionnelle, six élèves sur dix ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences en français. Ils sont trois sur dix en mathématiques. Les garçons présentent de meilleurs résultats que les filles en mathématiques quelle que soit la voie. En français, les résultats des filles sont légèrement supérieurs. Les résultats sont corrélés au secteur de scolarisation, surtout en mathématiques, et des écarts importants sont observés selon le profil social du lycée. L'analyse de données complémentaires issues de tests spécifiques vient confirmer ces constats dans chaque discipline. En 2021, on constate une amélioration des résultats en français par rapport à 2020, alors qu'en mathématiques, les résultats sont en baisse en voie générale et technologique et plus fortement encore en voie professionnelle.

► En septembre 2021, plus de 720 000 élèves scolarisés en seconde dans plus de 4 170 établissements publics et privés sous contrat, ont passé une évaluation standardisée sur support numérique (voir « Pour en savoir plus » – **Méthodologie**). Parmi eux, 76 % étaient scolarisés dans la voie générale et technologique (GT) contre 24 % dans la voie professionnelle. Ce test de positionnement de début de seconde permet tout d'abord d'identifier les acquis et les besoins de chaque élève en vue de lui proposer un accompagnement personnalisé adapté et de remédier à ses difficultés éventuelles. Les résultats qui en sont issus permettent aussi d'établir une photographie des connaissances et compétences sur lesquelles les élèves ont été évalués en français et en mathématiques à l'entrée au lycée, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie. Le dispositif a été enrichi en 2021 par l'apport de deux tests spécifiques. L'un portant sur la « compréhension de l'écrit » en français et l'autre sur les « automatismes » en mathématiques.

L'évaluation ne vise pas à mesurer l'ensemble des compétences et des connaissances attendues en français et en mathématiques chez un élève entrant en seconde. Les exercices ont permis, pour le français, de proposer des repères dans des dimensions

telles que la « compréhension de l'oral », la « compréhension de l'écrit » et la « compréhension du fonctionnement de la langue ». Pour les mathématiques, le test de positionnement en seconde générale et technologique est construit autour de quatre domaines mathématiques : « nombres et calculs », « organisation et gestion de données », « géométrie de raisonnement » et « expressions algébriques ». Les compétences « chercher », « représenter », « calculer » et « raisonner » y sont aussi interrogées. Le test de positionnement en seconde professionnelle est construit quant à lui autour des quatre domaines mathématiques suivants : « nombres et calculs », « organisation et gestion de données », « géométrie du calcul » et « résolution algébrique de problèmes ». Ce test en seconde professionnelle interroge également les compétences « s'approprier », « analyser/raisonner », « réaliser » et « valider » (voir « Pour en savoir plus » – **Méthodologie**). Les résultats de ces deux évaluations sont placés sur une même échelle de performance. Dans chacune des matières, les connaissances et compétences sont considérées comme acquises lorsque le niveau de maîtrise est très bon ou satisfaisant. Il est essentiel de garder en mémoire que cette évaluation fournit des informations relatives au niveau de maîtrise

des élèves à leur entrée au lycée. Ainsi, elle ne dit rien de l'action du lycée en tant que tel.

Des élèves accueillis en seconde aux profils différents selon la voie et le secteur de scolarisation

La DEPP a élaboré un indice de position sociale qui permet de rendre compte du niveau social des lycées. La moyenne de cet indice a été calculée pour chaque lycée. Ceci a permis de répartir, pour chacune des voies, les élèves en cinq groupes, de ceux appartenant aux 20 % des lycées les moins favorisés socialement (groupe 1) à ceux appartenant aux 20 % des lycées les plus favorisés socialement (groupe 5) (voir « Pour en savoir plus » – **Méthodologie**). Selon la voie et le secteur de scolarisation, l'IPS moyen des groupes de lycées diffère pour chaque quintile. Ainsi dans le secteur public, le profil social des élèves accueillis dans des lycées professionnels est en moyenne moins favorisé que celui des élèves accueillis dans les lycées généraux et technologiques (voir « Pour en savoir plus » – **figure 1**).

Globalement, dans les deux voies, le profil social des élèves accueillis dans le secteur privé est beaucoup plus favorisé que celui des élèves accueillis dans le secteur public : près

d'un élève sur deux de seconde générale et technologique scolarisé dans le secteur privé sous contrat fait partie du groupe 5 (les 20 % des lycées généraux et technologiques les plus favorisés), alors que dans le secteur public, seulement 13,5 % des élèves de seconde générale et technologique font partie de ce même groupe (voir « Pour en savoir plus » – figure 1.4).

En seconde générale et technologique, les garçons représentent 46,2 % des élèves.

En seconde professionnelle, la répartition est inversée : 58 % des élèves sont des garçons. La répartition des élèves dits « en retard » (nés avant 2006) et « à l'heure » diffère aussi selon la voie : en seconde professionnelle, 28,6 % des élèves sont en retard contre seulement 7,1 % des élèves en seconde générale et technologique (voir « Pour en savoir plus » – figure 1.2 et 1.3).

En début de seconde générale et technologique, 94 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante des domaines évalués en français et 80 % en mathématiques

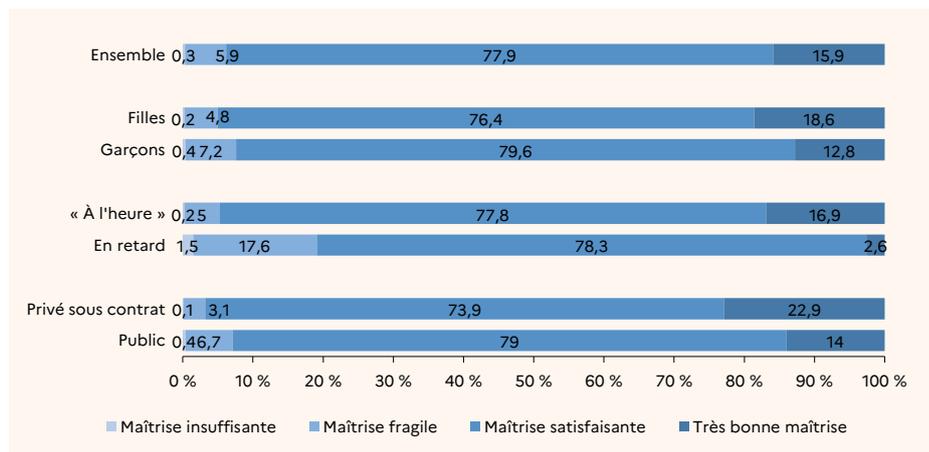
Au niveau national, en début d'année scolaire 2021-2022, 93,8 % des élèves scolarisés en seconde générale et technologique ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences en français **↘ figure 2.**

Les résultats sont moins élevés en mathématiques où les éléments nécessaires à l'acquisition des connaissances et des compétences sont correctement assimilés par 79,5 % des élèves **↘ figure 3.**

À l'entrée en seconde générale et technologique, en français, 95 % des filles ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences évaluées contre 92,4 % des garçons. La tendance s'inverse en mathématiques, où les résultats sont à l'avantage des garçons de façon plus marquée : ils sont 83,9 % à faire preuve d'une maîtrise satisfaisante ou très bonne contre 75,6 % des filles.

Le taux de maîtrise, mesuré par le cumul des modalités « maîtrise satisfaisante » et « très bonne maîtrise » varie nettement entre les élèves « en retard » et ceux dits « à l'heure » (différence de 13,8 points en français et de 26,9 points en mathématiques). Ainsi, pour le français, parmi les élèves « à l'heure », plus de neuf élèves sur dix (94,7 %) ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne de cette discipline alors qu'un peu plus des trois quarts des élèves en retard (80,9 %) parviennent à en maîtriser les attendus. S'agissant des mathématiques, 81,3 % des élèves dits « à l'heure » présentent une maîtrise satisfaisante

↘ 2 Maîtrise des connaissances et des compétences en français en seconde générale et technologique



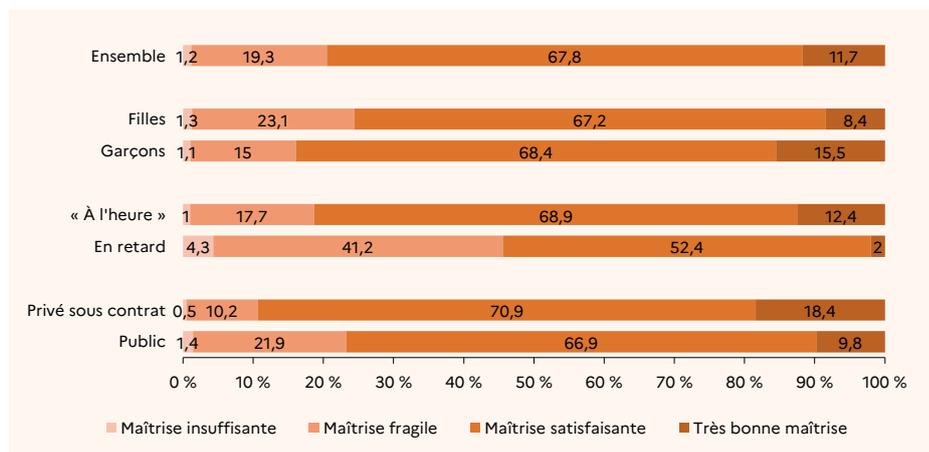
Lecture : en seconde générale et technologique, 77,9 % des élèves ont une maîtrise satisfaisante des compétences et connaissances en français et 15,9 % des élèves ont une très bonne maîtrise.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de seconde, septembre 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 22.15. DEPP

↘ 3 Maîtrise des connaissances et des compétences en mathématiques en seconde générale et technologique



Lecture : en seconde générale et technologique, 67,2 % des filles ont une maîtrise satisfaisante des compétences et connaissances en mathématiques contre 68,4 % des garçons.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de seconde, septembre 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 22.15. DEPP

ou très bonne. Cette situation ne concerne que 54,4 % des élèves en retard. En français comme en mathématiques, très peu d'élèves en retard présentent une très bonne maîtrise : respectivement 2,6 % et 2 % d'entre eux (contre 16,9 % et 12,4 % pour les élèves « à l'heure »).

Des différences sont constatées entre les élèves entrant en seconde générale et technologique dans le secteur privé sous contrat et ceux accueillis dans le secteur public. Ceci est particulièrement vrai en mathématiques où 89,3 % des élèves du secteur privé présentent une maîtrise satisfaisante ou très bonne contre 76,7 % de ceux du secteur public. En français, cette différence est moins marquée (96,8 % dans le secteur privé contre 93 % dans le secteur public). Ces constats doivent bien entendu être mis en regard de la structure sociale très différente des élèves accueillis (voir « Pour en savoir plus » – figure 1.4).

Des écarts importants selon le profil social des lycées généraux et technologiques

Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les lycées les plus favorisés socialement, les taux de maîtrise s'élèvent à 97,5 % en français et 91,2 % en mathématiques (voir « Pour en savoir plus » – figure 4). L'échelonnement des taux de maîtrise des compétences entre les cinq groupes confirme la corrélation généralement observée entre l'origine sociale et le niveau des acquis des élèves. Dans les établissements les moins favorisés, les taux de maîtrise sont alors respectivement de 85,9 % et de 59,2 % pour le français et les mathématiques, soit 11,6 points d'écart en français et 32 points d'écart en mathématiques par rapport aux lycées du groupe 5. Cette différence de

résultats est principalement portée par l'écart entre les groupes 1 et 2, avec une différence de taux de maîtrise de 7,3 points en français et de 16,6 points en mathématiques.

Si de manière générale, les élèves sont plus nombreux à maîtriser les compétences et les connaissances évaluées en français qu'en mathématiques, l'écart entre ces taux de maîtrise augmente à mesure que le niveau social des établissements baisse. En 2021, il varie ainsi de 6,3 points pour les élèves des lycées du groupe 5 à 26,7 points pour les élèves des lycées du groupe 1.

Des résultats stables en français et en baisse en mathématiques par rapport à 2020 dans la voie générale et technologique

En français, on constate une stabilité des résultats par rapport à 2020. Le taux de maîtrise passe de 93,2 % en 2020 à 93,8 % en 2021 (+ 0,6 point) (voir « Pour en savoir plus » – figure 4).

On observe une progression des performances en 2021 dans les établissements qui accueillent les élèves les moins favorisés socialement (groupes 1 et 2), où la hausse atteint respectivement + 3,1 points et + 1,1 point. Dans les lycées qui accueillent les élèves les plus favorisés (groupes 4 et 5), les performances sont comparables entre 2020 et 2021.

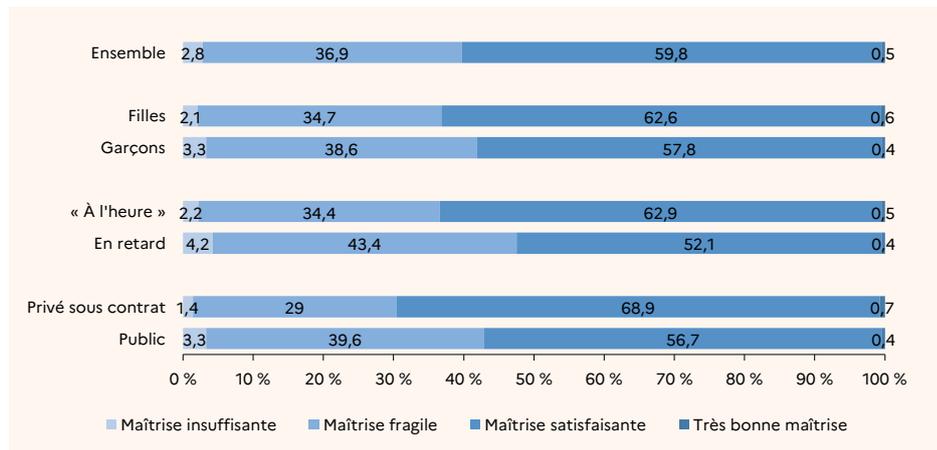
En mathématiques, les résultats sont en baisse en 2021 : 79,5 % de maîtrise contre 83,5 % en 2020 (- 4 points). Ce recul fait suite à la stabilité observée entre 2019 (84,2 % de maîtrise) et 2020. Quel que soit le profil social du lycée, le taux de maîtrise est en baisse en 2021 : de - 2,4 points dans les lycées du groupe 5 à - 4,8 points dans ceux du groupe 1. Cette baisse est plus prononcée chez les filles que chez les garçons : - 5,4 points contre - 2,4 points (voir « Pour en savoir plus » – figure 4.3).

En début de seconde professionnelle, 60 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante des domaines évalués en français et 31 % en mathématiques

Au niveau national, en début d'année scolaire 2020-2021, 60,3 % des élèves en début de seconde professionnelle ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences en français **figure 5**. Les résultats sont moins élevés en mathématiques où les éléments nécessaires à l'acquisition des connaissances et des compétences sont correctement assimilés par 31,4 % des élèves **figure 6**.

En français, 63,2 % des filles ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances

5 Maîtrise des connaissances et des compétences en français en seconde professionnelle



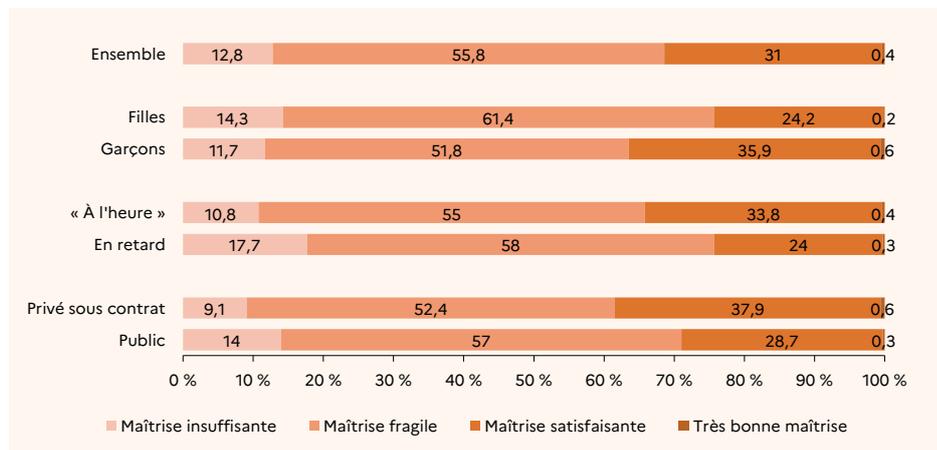
Lecture : en seconde professionnelle, 2,2 % des élèves « à l'heure » ont une maîtrise insuffisante des compétences et connaissances en français, contre 4,2 % des élèves en retard.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de seconde, septembre 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 22.15. DEPP

6 Maîtrise des connaissances et des compétences en mathématiques en seconde professionnelle



Lecture : en seconde professionnelle, 24,2 % des filles ont une maîtrise satisfaisante des compétences et connaissances en mathématiques, contre 35,9 % des garçons.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de seconde, septembre 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 22.15. DEPP

et des compétences évaluées contre 58,2 % des garçons. La tendance s'inverse nettement en mathématiques, où les résultats sont à l'avantage des garçons de façon plus marquée : ils sont 36,5 % à faire preuve d'une maîtrise satisfaisante ou très bonne contre seulement 24,4 % des filles.

Dans la voie professionnelle, un tiers des élèves sont « en retard ». Le taux de maîtrise varie nettement entre les élèves en retard et ceux dits « à l'heure » (différence de 10,9 points en français et de 9,9 points en mathématiques). Ainsi, pour le français, parmi les élèves « à l'heure », plus de six élèves sur dix (63,4 %) ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne de cette discipline alors qu'un peu plus de la moitié des élèves en retard (52,5 %) parviennent à en maîtriser les attendus. S'agissant des mathématiques, 34,2 % des élèves dits « à l'heure » présentent une maîtrise satisfaisante ou très bonne. Cette situation ne

concerne que 24,3 % des élèves « en retard ». Des différences sont constatées entre les élèves entrant en seconde professionnelle dans le secteur privé sous contrat et ceux accueillis dans le secteur public. L'écart de maîtrise est de 12,5 points en français et de 9,5 points en mathématiques. Comme pour la voie générale et technologique, ces résultats doivent être mis en regard de très fortes différences en termes de structure sociale des élèves accueillis (voir « Pour en savoir plus » – figure 1.4).

Dans la voie professionnelle, les résultats sont également très contrastés en fonction du profil social du lycée

Les disparités de maîtrise sont, comme en voie générale et technologique,

très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les lycées les plus favorisés socialement (groupe 5), les taux de maîtrise s'élevaient à 72,3 % en français et 44,5 % en mathématiques (voir « Pour en savoir plus » – figure 5.2).

L'échelonnement des taux de maîtrise des compétences entre les cinq groupes confirme, ici encore, la corrélation généralement observée entre l'origine sociale et le niveau des acquis des élèves. Dans les établissements les moins favorisés (groupe 1), les taux de maîtrise sont alors respectivement de 45,9 % et de 18,3 %, pour le français et les mathématiques, soit 26,4 points d'écart en français et 26,2 points d'écart en mathématiques par rapport aux lycées du groupe 5.

De meilleurs résultats en français et des performances en baisse en mathématiques par rapport à 2020 dans la voie professionnelle

En 2021, dans la voie professionnelle, on constate une légère amélioration des résultats en français par rapport à 2020 (voir « Pour en savoir plus » – figure 5.1). Ainsi, le taux de maîtrise passe de 56,8 % en 2020 à 60,3 % en 2021 (+ 3,5 points).

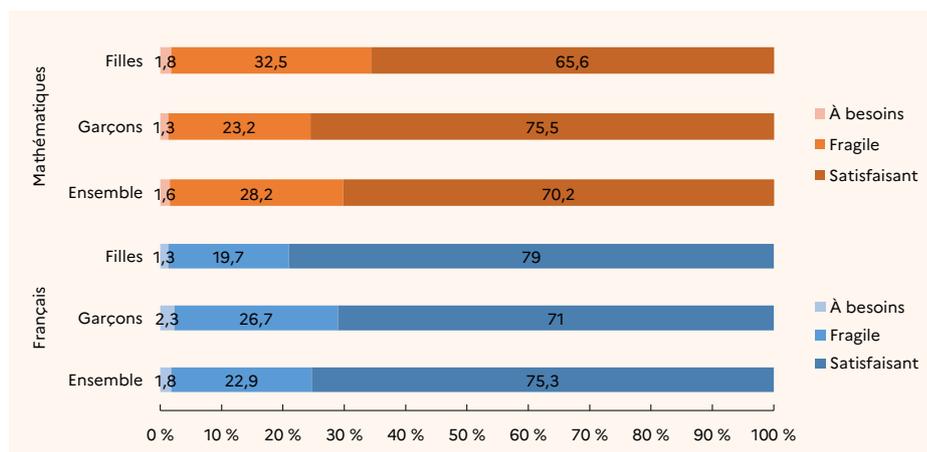
En mathématiques, la tendance est inversée puisque le taux de maîtrise passe de 37,1 % en 2020 à 31,4 % en 2021 (- 5,7 points).

En français, les progrès observés entre 2020 et 2021 sont davantage prononcés chez les garçons que chez les filles. Ainsi, la part des élèves qui présente une « maîtrise satisfaisante » ou une « très bonne maîtrise » a augmenté de 3,7 points chez les garçons en français, contre 3,2 points chez les filles (voir « Pour en savoir plus » – figure 5.4). En mathématiques, la baisse des performances affecte un peu plus les filles que les garçons : - 6,8 points chez les filles contre - 4,7 points chez les garçons. En français, la hausse des performances concerne l'ensemble des élèves, quel que soit le profil social de leur lycée (voir « Pour en savoir plus » – figure 5.2). La baisse observée en mathématiques concerne tous les lycées quel que soit leur profil social. Cependant, elle est plus marquée dans les lycées les plus favorisés.

Des résultats aux tests spécifiques différenciés selon la voie

En 2021, deux tests spécifiques, différenciés selon la voie, ont été proposés aux élèves, l'un portant sur la compréhension de l'écrit en français et l'autre sur les automatismes en mathématiques. Pour chacun de ces tests, deux seuils de réussite ont été déterminés

7 Répartition des élèves de seconde générale et technologique dans les groupes aux tests spécifiques de français (compréhension de l'écrit) et de mathématiques (automatismes)



Lecture : la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant en mathématiques est de 70,2 %.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de seconde, septembre 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 22.15. DEPP

pour chaque voie, de façon à identifier trois groupes d'élèves : un seuil en deçà duquel on peut considérer que les élèves rencontrent des difficultés dès le début de l'année, et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié (groupe « à besoins », seuil 1) ; un deuxième seuil en deçà duquel les acquis des élèves semblent fragiles (groupe « fragile », seuil 2) ; les élèves obtenant des résultats situés au-dessus de ce seuil sont considérés comme ayant une maîtrise satisfaisante de ces domaines (groupe « satisfaisant »). En voie générale et technologique, la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant au test de compréhension de l'écrit est de 75,3 % (voir figure 7). Elle varie selon le secteur de scolarisation : 81,2 % dans le secteur privé contre 73,6 % dans le secteur public (voir « Pour en savoir plus » – figure 7.2). Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les lycées les plus favorisés socialement (groupe 5), la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant s'élève à 83,9 %, alors qu'elle est de 63,5 % dans les lycées accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe 1). Enfin, l'écart filles / garçons est de 8 points au bénéfice des filles (79 % contre 71 %).

La proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant en automatismes est de 70,2 %. Elle est de 66,8 % chez les élèves entrant dans le secteur public contre 82,4 % chez ceux qui entrent dans le secteur privé (voir « Pour en savoir plus » – figure 7.3). Ici aussi, les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement.

Dans les lycées les plus favorisés socialement (groupe 5), la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant s'élève à 85,1 %, alors qu'elle est de 50,1 % dans les lycées accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe 1). Enfin, l'écart filles-

garçons est ici au bénéfice des garçons pour lesquels la proportion d'élèves atteignant le niveau satisfaisant est de 75,5 % contre 65,6 % chez les filles (écart de 9,9 points).

En voie professionnelle, la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant en compréhension de l'écrit est de 56,7 % (voir « Pour en savoir plus » – figure 8).

Elle varie selon le secteur de scolarisation : 63,5 % dans le secteur privé contre 54,4 % dans le secteur public (voir « Pour en savoir plus » – figure 8.2). Dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe 5), la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant s'élève à 66,5 %, alors qu'elle est de 45 % dans les lycées accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe 1). Enfin, on ne constate pas d'écart significatif entre filles et garçons.

La proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant en automatismes est de 38,5 %. Elle est de 36 % chez les élèves entrant dans le secteur public contre 46 % chez ceux qui entrent dans le secteur privé (voir « Pour en savoir plus » – figure 8.3). Ici aussi, les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les lycées les plus favorisés socialement (groupe 5), la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant s'élève à 51,8 %, alors qu'elle est de 24,7 % dans les lycées accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe 1). Enfin, l'écart filles-garçons est ici au bénéfice des garçons pour lesquels la proportion d'élèves atteignant le niveau satisfaisant est de 44 % contre 31 % chez les filles (écart de 13 points). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 22.15, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques